

La valorisation

Les labels, prix et récompenses aux collectivités et citoyens engagés

OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT :

Animation par le SDIS d'une réunion d'information avec les collectivités qui souhaitent engagés une démarche de valorisation d'actions citoyenne.

Conseils dans la valorisation des citoyens et des actions menées visant à améliorer le niveau de sécurité et l'attractivité de la commune.



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ILLE-ET-VILAINE

La valorisation de l'action citoyenne

❖ Définition

Outils à disposition du maire « catalyseur de l'engagement, porteur de citoyenneté », **les récompenses aux citoyens engagés** valorisent les actions conduites en matière de protection, de sauvegarde et d'entraide des populations. Elles peuvent être **décernées lors de cérémonies sur la commune** et être portées par une communication incitative dans les publications communales, afin de créer un cercle vertueux de la citoyenneté.

Les actions des communes les plus engagées en matière de prévention et de préparation face aux risques et aux menaces de sécurité civile, peuvent également être **promues par la remise de labels, de prix ou de pavillons**.

Le rayonnement de **ces démarches citoyennes favorise l'attractivité du territoire communal** par l'amélioration du cadre de vie de la population actuelle mais aussi de celle potentiellement candidate à une installation.

❖ Les récompenses aux citoyens engagés

En complément des médailles d'honneurs qui récompensent la compétence et le dévouement constant au service de la commune, **des diplômes et lettres de félicitations peuvent être remis par le maire** en témoignage de la reconnaissance de la commune **pour des engagements citoyens au service de l'intérêt général**.

Les prises de parole publiques des élus, à l'occasion des cérémonies commémoratives ou de celles organisées par les sapeurs-pompiers : cérémonie officielle de Sainte-Barbe, passation de commandement, inauguration de centre d'incendie et de secours, sont autant d'opportunités pour **valoriser l'engagement citoyen**.

Exemples de diplômes pouvant être remis par le maire aux citoyens engagés :

- ✓ Attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent
- ✓ Attestation « prévention et secours civiques de niveau 1 »
- ✓ Attestation de réussites aux épreuves et brevet national de jeunes sapeurs-pompiers
- ✓ ...

A noter...

Introduite en 2008, **[l'initiative citoyenne](#)** permet à tout citoyen de proposer une personne qui a rendu à la collectivité des services d'une qualité exceptionnelle pour une nomination dans un ordre national, sans nécessairement préciser lequel.

À noter...

L'opération des Prodiges de la République : lancée par le Gouvernement le 14 décembre 2020, elle vise à récompenser des Français méritants qui se sont illustrés par leur engagement pour la société. Elle concerne, les réservistes, les bénévoles, les citoyens qui s'engagent remarquablement au service d'une cause ou de personnes.

Le compte d'engagement citoyen : ce compte vise à valoriser l'engagement des bénévoles et des volontaires (le bénévolat associatif, le service civique, les bénévoles de la réserve communale de sécurité civile ou les sapeurs-pompiers volontaires), et à faciliter la reconnaissance des compétences acquises dans le cadre de ces activités, en leur ouvrant plus de droits pour se former.

Pour aller plus loin :

- ❖ **Le compte d'engagement citoyen :**
[Qu'est-ce que le compte engagement citoyen \(CEC\) ?](#)

❖ Les labels aux communes engagées :

✓ Le « Label Résilience France Collectivités » :



Le haut comité français pour la résilience nationale (HCFRN) a créé le « Label Résilience France Collectivités » pour la sauvegarde des populations.

Son but est double, aider et **valoriser les communes** ayant mené des actions concrètes en vue de **renforcer la sécurité et la protection de leur population** face aux risques et menaces (réalisation notamment d'un **plan communal de sauvegarde**).

Le label est un **vecteur de communication vers la population**, une reconnaissance du travail, un facteur de progrès via le partage des retours d'expérience des villes labellisées, un appui pour la **sensibilisation des citoyens** et un outil de partage des bonnes pratiques entre communes.

✓ Le prix de l'employeur citoyen du SDIS 35 :



Le service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35) met à l'honneur ses partenaires employeurs de sapeurs-pompiers volontaires qui favorisent la disponibilité de leurs salariés.

Chaque année, des employeurs reçoivent le prix de l'Employeur Citoyen dans différentes catégories parmi les collectivités locales, les industries, les entreprises de service.